

GESTION DES ATTESTATIONS

Cor	text	e 1	
1.	Syn	chronisation des attestations2	•
2.	Rec	herche et consultation	;
3.	Édit	ion des attestations4	ŀ
3	.1.	Édition individuelle4	ŀ
	Par	le menu recherche d'attestations4	ŀ
	Par	la consultation directe d'une attestation4	ŀ
3	.2.	Édition collective4	ŀ
4.	Sup	pression des attestations5)
5.	Mo	dification de l'attestation Savoir Nager (ASSN)6	;
5	.1.	Modification individuelle6	;
5	.2.	Modification collective	,

Contexte

Les attestations présentes dans le livret scolaire unique sont définies par l'<u>article 7 de l'arrêté</u> <u>du 31 décembre 2015</u> fixant le contenu du livret scolaire de l'école élémentaire et du collège. Elles font donc partie intégrante du livret scolaire de l'élève au même titre que les bilans périodiques et les bilans de fin de cycle.

Liste des attestations couvrant la scolarité obligatoire :

- ✓ <u>AER</u> Attestation d'<u>Éducation Routière</u>
- ✓ <u>APER</u> Attestation de Première Éducation à la Route
- ✓ APS Apprendre à Porter Secours
- ✓ ASSN Attestation Scolaire « Savoir-Nager »
- <u>ASSR1</u> Attestation Scolaire de Sécurité Routière <u>niveau 1</u>
- <u>ASSR2</u> Attestation Scolaire de Sécurité Routière <u>niveau 2</u>
- PSC1 Certificat de Compétences de Citoyen de Sécurité Civile

Une attestation individuelle reste visible et éditable dans le LSU tout au long de la scolarité obligatoire.

Actuellement, dans le 2^d degré, toutes les attestations sont gérées dans la base élèves établissement (Siècle BEE) puis importées dans LSU par synchronisation.

2D

Chef

d'établissement

2D



1. Synchronisation des attestations

Cette fonctionnalité permet de **récupérer** les données des attestations saisies dans Siècle BEE afin de **compléter le livret scolaire** des élèves de collège et, pour 2021, des élèves de 2^{de} (cas particulier de l'ASSN).

La synchronisation est possible tout au long de l'année pour récupérer les nouvelles saisies et les données modifiées dans BEE.



8	Livre Du CP à	€ E 03 - LYCEE	
ilans +	Attestatio	ns - Outils - Paramétrage -	
	> Attestatio	ns > Synchronisation des attestations	
	Cetto atter	s sonhalter synchroniser vos attestations parce que : • Vuo avec ché des attestations dans l'application SIECLE Base Elivers que vous souhaitez récupiter dans LSU. • Von attestations dans LSU présenter des donnies relatives a l'Atablissement (biéromination, adresse, conret, téléphone, etc.), aux élivers (nor aux classis Biélle los aux inségnants que sont plus à jour. es fonction vous permet de récupier les attestations d'une qué plusieurs classes avec les données présentes dans l'application SIECLE Base autons estatentes den LSU on eté modifier des en SECLE Base les elles sites mities alor autonominante.	n, prénoms, date de ruissance, sexe). • Eleves. Si les dates d'obtention des
	Les a	attestations de type ASSN :	
	į	 <u>synchronisées</u> devront-être complètées dans LSU, par l'ajout d'un professionnel agréé (une liste de professeurs d'EPS vous sera proposée à cet ne sont par récupârrées pour les élèves de seconde ou niveau équivalent. 	effet):
	Sélectionnes	: les classes à synchroniser :	C Synchroniser
		Classes	
1		SEC 1	
		SEC 10	
		SEC 2	
		SEC 3	

 Lancer la synchronisation après avoir sélectionné la/les classe(s).

→ Remarque : en fonction du nombre de classes sélectionnées, l'affichage de l'état de la synchronisation peut être un peu long...

	Livret	Scolaire Unique		
	Du CP à la	a 3ème		
Bilans 🗸	Attestations	• Outils • Paramétrage •		
	> Attestations	Synchronisation des attestations		
	i Synchronisat	ion lancée pour : SEC 1		
	Statut			Message
	~	L'attestation ASSR1 de l'élève	SEC 1) a été mise à jour.	_
	~	L'attestation ASSR1 de l'élève	SEC 1) a été mise à jour.	
	~	L'attestation ASSR1 de l'élève	(SEC 1) a été mise à jour.	
	×	L'attestation ASSR1 de l'élève	(SEC 1) a été mise à jour.	

 Consulter le rapport de synthèse pour vérifier la bonne exécution de votre synchronisation



2. Recherche et consultation

Il est possible pour une classe donnée d'afficher les élèves titulaires d'une attestation donnée et de les consulter.





3. Édition des attestations

Cette fonctionnalité permet de générer et de télécharger un fichier PDF contenant des attestations. L'édition n'est possible que si toutes les données de l'attestation sont renseignées.

3.1. Édition individuelle

Deux moyens possibles pour éditer :

Par le menu recherche d'attestations

Par la consultation directe d'une attestation

2D



3.2. Édition collective

Prérequis : Recherche des attestations



Sélectionner les élèves concernés et choisissez l'action à mener : « Éditer la sélection ».



- 22 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Liberté Égalité Fraternité

Bilans -

NATIONALE, DE LA JEUNESSE

ET DES SPORTS

Attestations -

4. Suppression des attestations

Il vous sera toujours demandé une confirmation de suppression.



Livret Scolaire Unique

Suppressions -

前

Discrete Suppressions d'attestations Suppressions de bilans

Paramétrage -

Du CP à la 3ème

Outils -

Pour les collèges et les lycées

2D

Via la consultation directe d'une attestation

Pour les collèges uniquement

Sélectionner le menu « Suppressions d'attestations » dans l'onglet **Suppressions**

LSUN-Version 21.1	2D - Gestion des attestations	15/03/2021



5. Modification de l'attestation Savoir Nager (ASSN)

L'ASSN est la seule attestation modifiable dans le 2^d degré. La modification d'une attestation provenant d'un autre établissement entraîne le remplacement de celle-ci par une nouvelle rattachée à l'établissement courant.

5.1. Modification individuelle

Après avoir sélectionné l'ASSN dans la liste des attestations, et s'être placé en mode édition

ASSN	
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS Libert	ANNÉE D'OBTENTION 2018
Poureaid Poureaid	ATTESTATION SCOLAIRE « SAVOIR-NAGER » Arrêté du 8 juillet 2015
L'attestation scolaire « savoir-nager	» est délivrée par le professeur d'éducation physique et sportive, à
Nom :	Prénom :
Date de naissance :	
Académie :	
Fait à :	
Visa du responsable d'établissemen	t Professionnel agréé Sélectionner un professeur d'EPS*
Signature de l'élève	

Sélectionner le professionnel agréé dans la liste des professeurs d'EPS ayant un service d'enseignement



2

5.2. Modification collective

Prérequis : Recherche des attestations

26 résultats		6EME4	- ASSN	Nom et Prénom Q
Professeur(e) pr	incipal(e) : .			
				Actions d'ensemble • Ok
	Nom		Prénom	Actions
2	100000	100		• 🖶 🗏
0	1000 C			• + =
2	8177810 - FE-281			• 🖶 🖿
0				

Actions d'ensemble ...

Saisir collectivement 🔒 Éditer la sélection

•

1. Sélectionner les élèves dont l'attestation est présente

> Si les pictogrammes sont grisés : l'élève n'est pas titulaire de l'attestation.

2. Choisir l'action à mener : « Saisir collectivement »

ASSN		•
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS Jame	ANNÉE D'OBTENTION	
Guild Normalid	ATTESTATION SCOLAIRE « SAVOIR-NAGER » Arrêté du 8 juillet 2015	
L'attestation scolaire « savoir-nager » e	est délivrée par le professeur d'éducation physique et sportive, à	
Académie :		
Fait à :		
Visa du responsable d'établissement	Professionnel agréé Sélectionner un professeur d'EPS•	
Signature de l'élève		

- 3. Sélectionner le professionnel agréé dans la liste des professeurs d'EPS ayant un service d'enseignement

LSUN-Version 21.1 2D - Gestion des attestations 15/03/2021